



MODELE ECONOMIQUE D'EDF ET TRANSITION ENERGETIQUE

100 % libres
...100 % vous !

L'ambition climatique et de réindustrialisation du Gouvernement doit le conduire à s'attaquer au traitement de la dette qu'il a générée à EDF

A l'occasion du débat sur la loi sur l'industrie verte, le Ministre de l'Économie a déclaré que la France devait être la « 1^{ère} puissance décarbonée industrielle en Europe » et que « la question énergétique est la grande question économique du 21^{ème} siècle », ce qui impose d'investir. Pour la CFE Énergies, la décarbonation et l'électrification sont en effet une chance pour l'industrie française. Elles ne sont plus une option au regard de la dernière décision du Conseil d'État qui enjoint le Gouvernement à « prendre toutes mesures » afin d'assurer « la cohérence » du rythme des émissions de gaz à effet de serre avec les objectifs de la France.

Alors que le Gouvernement lance la concertation sur la programmation énergie-climat, la CFE Énergies rappelle que la réindustrialisation chère au Président de la République présuppose la disponibilité en électricité décarbonée et des coûts de l'énergie au juste prix. Les objectifs de sécurité et de souveraineté énergétiques passent eux par des investissements massifs, et l'alliance européenne du nucléaire sera d'autant plus crédible que les investissements de la France dans le nucléaire en seront le moteur.

Face à cette profusion d'objectifs, la CFE Énergies est convaincue que c'est la capacité du Gouvernement à réellement soutenir EDF qui permettra de passer du discours à l'acte. Ce soutien est d'autant plus essentiel que l'électricien national fait face à un mur d'investissements dans les infrastructures électriques du pays.

En plus de la prolongation du parc nucléaire pour assurer la sécurité d'alimentation électrique du pays, de la construction de nouvelles capacités nucléaires, et du développement de l'hydroélectricité, le groupe EDF doit assurer des investissements massifs dans les réseaux électriques pour raccorder les énergies renouvelables, déployer la mobilité électrique et assurer une qualité de l'électricité compatible avec la digitalisation de la société. Et parce qu'il est l'un des premiers gestionnaires mondiaux d'infrastructures, il devra, par ses investissements, être à la pointe de l'adaptation des infrastructures électriques au réchauffement climatique.

Mais ce mur d'investissements ne sera franchi qu'en dotant EDF d'un modèle économique et d'une structure financière robustes.

Pour la CFE Énergies, personne ne doit oublier que ce sont les décisions de l'État depuis plus de vingt ans, en tant qu'actionnaire et en tant que régulateur, qui sont au cœur des problèmes structurels de sous-capitalisation et de sous-rémunération d'EDF. Au-delà de dividendes démesurés et d'un soutien aveugle et parfois complice à des investissements anglo-saxons destructeurs de valeur, les décisions de l'État en matière de régulation sont au cœur du creusement de la dette d'EDF, qu'il s'agisse de la camisole tarifaire instaurée en 1997 ou de la mécanique infernale de l'ARENH poussée à l'extrême avec le bouclier tarifaire et qu'il est urgent d'arrêter.

Si la détention de 100 % du capital par l'État ne résout aucun de ces deux problèmes structurels d'EDF, elle ouvre néanmoins la voie à ce que l'État assume ses responsabilités dans la situation financière et la dette d'EDF. La CFE Énergies demande donc au Gouvernement de ne plus faire porter à EDF les conséquences des décisions réglementaires de l'État. Au-delà de supprimer l'ARENH au plus tôt, le Gouvernement doit donc s'attaquer au traitement de la dette qu'il a lui-même générée et qu'il continue de générer, en mettant en place un outil adapté, comme il a pu le faire dans d'autres dossiers industriels tel que la SNCF.

La CFE Énergies soutient d'autant plus cette évolution qu'en arrêtant de creuser la dette d'EDF et en allégeant le fardeau, l'État assainirait la structure financière d'EDF. C'est ainsi qu'il pourrait pleinement investir dans l'ambition climatique, la sécurité énergétique et la réindustrialisation du pays, et s'appuyer sur l'engagement de salariés enfin convaincus du plein soutien de l'État à l'électricien national, promis par la Première Ministre en juillet 2022 mais pas encore traduit dans les faits.